

FONDATION MADELI-AIDE

Concours de bourses d'études 2005-2006

Montréal, le 16 mai 2005 - La Fondation Madeli-Aide annonce que 57 bourses d'études seront distribuées à des étudiants des Îles pour l'année académique 2005-2006.

Le programme de bourses d'études de la Fondation vise à soutenir financièrement les étudiants, qui après leurs études secondaires ou collégiales aux Îles, doivent poursuivre à l'extérieur, des études qui ne sont pas offertes aux Îles.

Poursuivant les ajustements qu'elle apporte constamment à son programme de bourses d'études et de manière à

mieux répondre aux besoins des étudiants, la Fondation maintient cette année encore le nombre de ses bourses d'études.

Afin de récompenser le mérite scolaire et l'excellence des travaux d'étudiants de niveau universitaire, une Bourse des Gouverneurs, d'une valeur de 3 000 \$, sera attribuée à l'étudiant de 2e ou de 3e cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable et une Bourse des Gouverneurs, d'une valeur de 2 000 \$, sera attribuée à l'étudiant de premier cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable.

NEUF bourses en partenariat seront accordées pour des études universitaires. Ces bourses d'une valeur de 1 000 \$, sont financées par des partenaires de la Fondation. Il s'agit des bourses : Caisses populaires Desjardins des Îles, Congrégation de Notre-Dame, Émertech, Léonard Noël, Mouvement Social Madelinot, Télébec, Université Laval, Université de Montréal et Université du Québec.

Le programme de Bourses commémoratives permettra cette année d'accorder trois bourses universitaires de 1 000 \$ en mémoire de trois personnalités de l'histoire des Îles. Il s'agit des bourses Gilbert-Carbonneau, J.-Eugène-Gauthier et Johanna-Turbide.

Vingt-deux bourses universitaires, d'une valeur de 1 000 \$, seront attribuées pour des études universitaires.

Et finalement, vingt bourses Madeli-Aide, d'une valeur de 500 \$, financées par des commanditaires du tournoi de golf de la Fondation, seront accordées pour encourager les études collégiales et les études secondaires de formation professionnelle.

D'autre part, en tenant compte de certaines suggestions intéressantes, la Fondation apporte quelques modifications aux critères d'admissibilité à ses bourses.

Ainsi, afin d'affermir les indicateurs de persévérance et de cohérence du cheminement scolaire et d'accroître le bassin de bénéficiaires de ses bourses, la Fondation ajoute une nouvelle condition d'admissibilité : que les étudiants de niveau collégial et premier cycle universitaire aient réussi avant le dépôt d'un dossier de candidature, l'équivalent d'une année d'études à temps plein dans le programme pour lequel ils demandent une bourse (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat).

Les conditions d'admissibilité pour le concours 2005-2006 sont ainsi reformulées de sorte que soient admissibles à une bourse de la Fondation, les étudiantes et les étudiants :

A - qui, après des études secondaires ou collégiales aux Îles de la Madeleine, doivent poursuivre à l'extérieur des études qui ne sont pas offertes aux Îles;

B - qui sont admis dans un établissement d'enseignement désigné, en vue d'y suivre à temps plein un programme d'études secondaires en formation professionnelle, d'études collégiales ou d'études universitaires, reconnu par le gouvernement du Québec pour les fins de son programme de prêts et bourses ;

C - qui, pour les programmes d'études de niveau collégial et premier cycle universitaire, ont réussi l'équivalent d'une année d'études à temps plein (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat) ;

D - qui n'ont pas reçu une bourse de la Fondation Madeli-Aide l'année précédente (cette condition ne s'applique pas pour les Bourses des Gouverneurs).

Un comité de sélection formé principalement de personnes du milieu de l'éducation analysera les candidatures en juillet et le nom des lauréats 2005 sera annoncé en août prochain aux Îles.

Pour présenter leur candidature, les étudiantes et les étudiants doivent compléter le formulaire de demande de bourse qui est disponible en français et en anglais sur le site Internet de la Fondation www.madeli-aide.org et le faire parvenir à la Fondation avant le 18 juin 2005.

La Fondation Madeli-Aide a pour mission de promouvoir les études et de soutenir financièrement les étudiants madelinots. Depuis sa création en 1997, la Fondation a distribué 280 bourses d'études pour une somme totale de 219 000 \$ aux étudiants madelinots. Le montant annuel versé a triplé, de 15 000\$ en 1997 à 49 000\$ en 2004.